

Célébration de la Journée Internationale des Forêts : Le Mali lance les Alliances Productives pour les Produits Forestiers Non Ligneux

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 24 MARS 2025

1749

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le Premier ministre Abdoulaye Maïga

Un leader visionnaire

pour le Mali en transition



Département de l'Éducation Nationale : Les signaux sont au rouge



Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré : Votre nom est au fronton de l'académie d'enseignement de Bamako

Malikilé

Votre Quotidien numérique
d'information et de communication



RAMADAN2025

L'équipe de votre journal numérique "Malikilé" vous souhaite un mois de Ramadan béni, rempli de paix, de spiritualité et de partage.

Que ce mois sacré soit l'occasion de renforcer les liens et de prier pour la prospérité de notre cher Mali. Ramadan Kareem à tous et à toutes.

P.10



P.19



P.29



Une /

Le Premier ministre Abdoulaye Maïga : Un leader visionnaire pour le Mali en transition

P.4

Brèves /

Journée Mondiale de l'Eau : La célébration de l'édition 2025 présidé par le PM Maïga

P.8

Célébration de la Journée Internationale des Forêts : Le Mali lance les Alliances Productives pour les Produits Forestiers Non Ligneux

P.9

Commémoration des martyrs de mars 1991 : Le ministre Assa Badiallo TOURÉ dans la vision de perpétuer la mémoire collective.

P.10

Opération spéciale des Forces de Sécurité au marché à bétail de Niamana : 90 individus interpellés dans la lutte contre la criminalité

P.11

Actualité /

Département de l'Éducation Nationale : Les signaux sont au rouge

P.14

Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré : Votre nom est au fronton de l'académie d'enseignement de Bamako.

P.16

Politique /

Sekou Niame Bathily, porte-parole du RPM, charte des partis politiques : "Le RPM propose le maintien des conditions et formes prévues à l'article 48"

P.19

Démocratie malienne : Les péchés originels d'une classe politique en disgrâce

P.21

Son tè pan a den ka ngounouma : (La gazelle ne peut bondir et que son petit, le faon, rampe)

P.23

Culture & société /

Le "Yogoro" et le "Salawalé Walé": Redonner vie à ces pratiques culturelles en déclin

P.27

International /

Tentative d'empoisonnement visant le président de la République centrafricaine : Deux frères de l'ancien PM Henri Marie Dondara soupçonnés

P.29

Les discriminations au travail en augmentation en France : Un constat alarmant

Sport /

Coupe du monde 2026 : Le Ghana brille lors des éliminatoires

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Le Premier ministre Abdoulaye Maïga

Un leader visionnaire pour le Mali

en transition

Le général de division Abdoulaye Maïga, Premier ministre du gouvernement de transition du Mali, a su marquer les esprits depuis sa prise de fonction en novembre 2024. En seulement 100 jours, il a su imposer une nouvelle dynamique à la tête de l'Exécutif en prenant des décisions stratégiques qui ont contribué à apaiser le front social et à renforcer la stabilité économique du pays.

Son leadership s'est affirmé par sa capacité à privilégier des actions pragmatiques et inclusives, en marquant une rupture avec son prédécesseur, Choguel K. Maïga, dont la gestion avait été entachée de polémiques. L'un des

aspects les plus remarquables de sa mission a été la refonte de la communication gouvernementale. Dès le début de son mandat, Abdoulaye Maïga a identifié la gestion de l'image publique et la crédibilité des messages officiels comme des défis majeurs. Ainsi, il a lancé en mars un atelier gouvernemental axé sur la révision de la communication gouvernementale, visant à améliorer la transparence et à renforcer la confiance des citoyens envers les actions de l'État.

Par ailleurs, le Premier ministre a engagé un processus inclusif avec les partis politiques maliens en initiant la relecture de la Charte

des partis politiques. Cette démarche a été saluée par de nombreux acteurs politiques, soulignant son importance pour renforcer la démocratie et assurer une représentation équilibrée des différentes sensibilités du pays au sein du gouvernement de transition.

Sur le plan régional, le Mali assure la présidence de l'Alliance des États du Sahel (AES) sous la direction du président de la transition. Abdoulaye Maïga a su exploiter ce rôle pour dynamiser la diplomatie régionale en proposant une feuille de route de l'Alliance visant à renforcer la coopération entre les pays membres dans des domaines clés tels que la sé-



curité, le développement économique et la lutte contre le terrorisme. Ce leadership régional confirme le rôle clé du Mali dans les discussions sur la stabilité des pays du Sahel au sein de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel.

En matière de gestion économique, les résultats obtenus durant les 100 premiers jours du Premier ministre sont également significatifs, laissant présager un avenir prometteur pour le Mali sous sa direction. Abdoulaye Maïga semble ainsi s'affirmer comme un acteur majeur du changement et de la stabilité dans cette période de transition cruciale pour le pays. La stabilité des prix des denrées de première nécessité pendant le mois de ramadan sous la direction du gouvernement Maïga est un facteur positif pour la population, car cela contribue à réduire les pressions financières et à maintenir un climat social serein.

Les actions audacieuses d'Abdoulaye Maïga pour renforcer les finances publiques

Les décisions audacieuses prises par Abdoulaye Maïga pour renforcer les finances publiques, telles que l'introduction d'une taxe sur les appels téléphoniques et les transferts d'argent, montrent sa volonté de trouver des solutions pragmatiques aux défis écono-

miques du pays. Bien que cette mesure puisse être sujette à débats, elle pourrait s'avérer bénéfique à long terme pour assurer la viabilité financière de l'État.

Un leadership inspirant et confiant

Le leadership de Maïga, caractérisé par une approche calme, réfléchi et inclusive, semble inspirer confiance à de nombreux observateurs. Sa capacité à naviguer dans un contexte difficile tout en mettant en œuvre des réformes importantes et en gérant les tensions sociales de manière apaisée est un signe encourageant pour l'avenir du Mali.

Les 100 premiers jours prometteurs de Maïga

Les 100 premiers jours de du PM Maïga à la tête du gouvernement malien laissent entrevoir un avenir plus stable et prospère pour le pays. Son approche pragmatique et ses actions concrètes pourraient jouer un rôle clé dans la réussite de la transition politique en cours. Il est donc essentiel de rester attentif aux prochaines étapes de son mandat, qui seront déterminantes pour l'avenir du Mali.

YacoubaONGOIBA



■ Daouda Bakary Kone



Paris accentue une pression diplomatique sur Abidjan...si jamais Tidiane Thiam exclut des présidentielles. L'Elysée brandit une menace d'une sanction économique aigüe sur la Côte d'Ivoire. Une chose est sûre, Ouattara est candidat sauf un revirement vespéral. Un futur membre de l'AES?

■ Ammy Baba Cisse



Il faut trouver les solutions économiques à notre pays. Laissez les Franco-ivoiriens gérer leur pays. Paris gagne bien avec Ouattara. Elle gagnerait peut-être avec Thiam

■ Daouda Bakary Kone



AlbdelMadjid Teboune reconnaît l'AES et exhorte les partenaires à y coopérer avec...le respect s'impose. Il y aura des choses roses dans le futur. #Globalisation

■ Yeah Samake

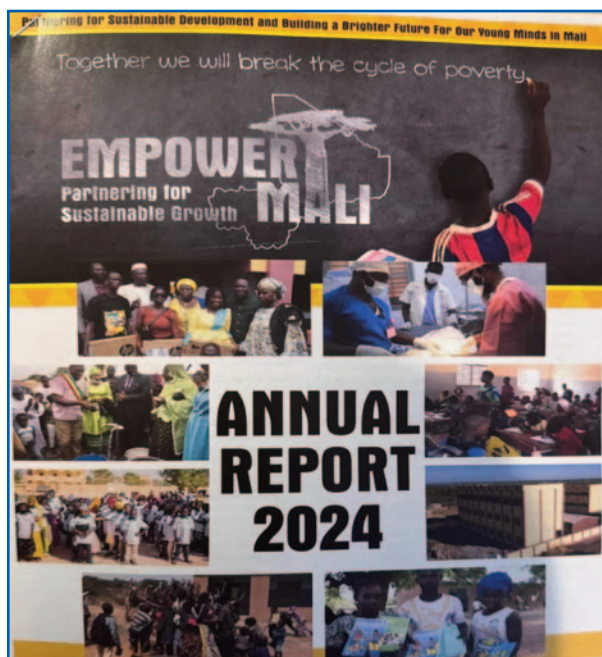


J'ai eu le plaisir de participer hier à la session ordinaire du Conseil d'administration de la Fondation Empower Mali, tenue dans la salle de conférence de Marriott Bonvoy à Thanksgiving Point. Sous la présidence de Monsieur James Errington, le Conseil a approuvé le rapport annuel et le bilan financier de l'année fiscale 2024, procédé à la révision des statuts et règlements, et validé le budget de l'exercice 2025.

Cette session a confirmé le sérieux et la transparence de notre gouvernance, éléments essentiels à la confiance de nos partenaires. Le Conseil a salué la performance remarquable de la Fondation dans la mise en œuvre de projets à fort impact, notamment dans la construction d'infrastructures scolaires et hydrauliques, ainsi que les avancées du complexe scolaire et universitaire DAMBÉ Kalanso, notre projet phare destiné à former les leaders de demain.

Conscient des attentes croissantes des communautés vulnérables, le Conseil a appelé à un renforcement stratégique de la mobilisation des ressources. Cette orientation vise à garantir la réalisation des projets prioritaires, tout en maintenant notre exigence de qualité et de rigueur dans l'exécution.

Au nom de toute l'équipe, nous exprimons notre profonde gratitude à l'endroit de nos fidèles donateurs, partenaires techniques et institutionnels, dont le soutien constant rend possible chaque étape de notre mission. Ensemble, nous bâtissons un avenir meilleur pour les enfants et les communautés du #Mali.



■ Nia Dialla Keita



Éducation : les Directrices AE Rives Gauche et Droite de Bamako relevées alors qu'elles étaient en compagnie du ministre ce matin

■ Kassoum Thera



Ibrahima Féfé Koné, une carrière bien accomplie au service de l'administration publique malienne. Il a été entre autres, préfet dans plusieurs localités du pays notamment Koutiala, Bankass. Féfé fut aussi gouverneur du district de Bamako, gouverneur de Sikasso, chef de Cabinet au ministère de la jeunesse et des sports et présentement Chef de Cabinet au ministère de l'Industrie et du Commerce. Ce n'est pas tout, il a servi au ministère de l'administration territoriale en qualité d'expert National au Dispositif d'Appui Institutionnel au Processus Electoral et à la Primature au poste de Contrôleur des Services Publics.

Dans le registre des récompenses, M. Koné est Officier de l'Ordre National du Mali depuis Novembre 2024, Ambassadeur de la Paix une reconnaissance attribuée par la Fédération Internationale et inter-religieuse pour la Paix Mondiale. Pour services rendus à la nation et aux communautés, des diplômes et des attestations de reconnaissance lui ont été décernés par les jeunes de Koutiala, de la Commune II du District de Bamako, de la Commune de Sido (Bougouni), de la coordination des Chefs de Quartier de la Commune II, etc...



■ Herve Ndepo



#Pensee à toi mon premier patron ici au Mali Mamadou Diadié Sacko dit Saxe: la légende de la radio malienne face à l'épreuve.

Figure emblématique des médias au Mali, Mamadou Diadié Sacko, plus connu sous le nom de Saxe, traverse une période difficile. Éloigné des micros par la maladie, cet homme de radio qui a tant donné à la culture et à la presse nationale, se retrouve aujourd'hui dans une situation de fragilité qui appelle à la solidarité.

Pionnier de l'animation radiophonique et promoteur de plusieurs médias dont la radio RFM Bamako et Tropic TV, Saxe a marqué des générations d'auditeurs par sa voix et son engagement en faveur de la culture malienne. L'ancien animateur vedette de la radio Guintan, à l'origine d'événements phares comme la « Soirée sénégalaise » et « Mandé massa ka bara mouso », n'est plus sur les ondes depuis plus de deux ans, affaibli par une maladie affectant sa tête.

Aujourd'hui, loin des studios qui ont été son quotidien, Saxe fait face à des difficultés sanitaires et financières. Dans un secteur où les hommes de médias sont souvent livrés à eux-mêmes face à la maladie, sa situation illustre la précarité qui frappe même les figures les plus respectées du paysage médiatique.

Au-delà de son parcours exceptionnel, c'est tout un appel à la solidarité qui est lancé. Institutions publiques, confrères et amis des médias sont invités à se mobiliser pour soutenir celui qui, durant des décennies, a œuvré pour faire vibrer la radio malienne et promouvoir la culture.

#541P2025



■ Papou Ka Papou



Ngolo Kanté, son blanc !

Adam sandler est l'acteur le mieux payé, gagnant entre 15 et 20 millions de dollars par film, en plus de ses contrats avec netflix de 250 millions et les royalties de sa société de production, sa valeur nette avoisinant les 800 millions de dollars

malgré cela, sandler vit dans une maison ordinaire, il marche toujours ou fait du vélo et on le voit manger des hamburgers dans des restaurants bon marché . il ne dépense pas pour des choses inutiles et il ne refuse jamais un autographe ou une photo aux fans .

il utilise son argent pour la charité, il a dépensé 10 millions pour des hôpitaux pour enfants, 80 millions pour l'éducation artistique des enfants et 50 millions pour sa fondation qui aide à reconstruire les maisons des personnes touchées par des catastrophes naturelles plus d'acteurs comme lui !

Source, Franck Mazalon



Journée Mondiale de l'Eau : La célébration de l'édition 2025 présidé par le PM Maïga

Le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a présidé, ce samedi 22 mars 2025, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de l'eau. Le thème retenu cette année est « La préservation des glaciers », avec une déclinaison nationale axée sur les effets de la fonte des glaciers sur le cycle de l'eau et la problématique des cours d'eau au Mali.

Cette journée vise à sensibiliser le public aux enjeux de la gestion de l'eau, dans un contexte où le réchauffement climatique accélère la fonte des glaciers, perturbant ainsi le cycle de l'eau. Représentant environ 70 % des réserves mondiales d'eau douce, les glaciers jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau potable, l'agriculture et la production d'énergie propre. Leur disparition affecte directement les populations qui en dépendent.

Au Mali, pays semi-aride, la gestion de l'eau est une priorité face aux défis liés à la sécheresse, aux variations saisonnières et à la désertification. Le gouvernement a mis en place des instruments comme la Politique nationale de l'eau et le Code de l'eau, qui encadrent l'utilisation des ressources hydriques et imposent le principe du pollueur-payeur. Le Premier ministre a insisté sur l'importance d'une sensibilisation accrue et de l'implication des communautés locales. La gestion de l'eau étant un enjeu transfrontalier, le Mali collabore activement avec des organisations comme l'OMVS, le CBFN et l'ABN pour une meilleure ré-



gulation des cours d'eau partagés.

Au cours de la cérémonie, des présentations de projets du concours universitaire HACKATHON ont eu lieu. Les étudiants ont exposé des solutions innovantes en matière de purification, de drainage et de lutte contre le gaspillage de l'eau. Ces technologies ont été chaleureusement encouragées par le Premier ministre. Le Chef du gouvernement a également félicité le ministre de l'Énergie et de l'Eau avant d'inviter les acteurs du sous-secteur à faire preuve de plus d'abnégation et à investir davantage dans la protection des ressources hydrauliques.

CCRP



Célébration de la Journée Internationale des Forêts : Le Mali lance les Alliances Productives pour les Produits Forestiers Non Ligneux

Le vendredi 21 mars, le Premier ministre du Mali, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a présidé le lancement officiel des alliances productives pour les produits forestiers non ligneux, en conjonction avec la célébration de la Journée Internationale des Forêts. Cette initiative intervient dans un contexte où les ressources forestières, en particulier les produits forestiers non ligneux, font face à des menaces croissantes compromettant le développement durable du pays. Ce projet ambitieux vise à mettre en place des chaînes de valeur respectueuses de l'environnement, tout en générant des richesses pour les citoyens. Il représente une alternative durable à l'exploitation excessive des ressources naturelles, en structurant et modernisant une filière à fort potentiel économique et social.

La Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mme Doumbia Mariam Tangara, a souligné que cette initiative repose sur un cadre favorisant la résilience, la sécurité alimentaire et la création d'emplois, en accompagnant les acteurs du secteur.

Abdrahamane Coulibaly, représentant de la Directrice des opérations de la Banque mondiale, a souligné l'importance de cette démarche pour la structuration et la modernisation d'une filière cruciale pour le développement durable.

Le Projet de Restauration des Terres Dégradées, qui soutient cette initiative, couvre 87 communes réparties sur 8 régions du Mali. Il prévoit



la mise en place de plus de 400 plans d'affaires stratégiques, mobilisant plus de 11 milliards de FCFA, dont 9 milliards en subventions directes, pour soutenir la production, la transformation et la commercialisation des produits forestiers non ligneux.

Les alliances productives pour ces produits auront un impact significatif avec 176 000 bénéficiaires directs, 13 000 emplois directs créés et des infrastructures modernes pour faciliter l'accès aux marchés.

Le Premier ministre a souligné le rôle crucial des forêts dans notre alimentation, en fournissant ou abritant des ressources telles que les fruits sauvages, les légumes, le miel, les plantes médicinales, et la viande de brousse. Il a également insisté sur la nécessité d'une exploitation responsable et durable pour répondre aux besoins actuels tout en préservant ces ressources pour les générations futures.

Fatou Sissoko



Commémoration des martyrs de mars 1991 : Le ministre Assa Badiallo TOURÉ dans la vision de perpétuer la mémoire collective.

Il était 9h sous un soleil ardent, lorsque le ministre de la Santé et du Développement social, le Médecin Colonel Assa Badiallo TOURÉ a rejoint la marche organisée par l'Association des Victimes pour la Répression (ADVR) en présence des parents des victimes, des vétérans du mouvement démocratique et de nombreux jeunes, venus s'abreuver à la source de l'histoire contemporaine du Mali.

Cette cérémonie, organisée au Carré des martyrs sis au Cimetière de Niarela où reposent de milliers de victimes tombées pour la démocratie, avait pour objet de rendre hommage aux martyrs de la répression de mars 1991.

Le Président de l'ADVR a remercié le Ministre pour l'engagement constant des autorités dans la commémoration des victimes de la répression. Il a terminé par dire que la réconciliation sociale repose sur une justice démocratique et réparatrice.

Le Ministre de la santé et du Développement Social a, au nom du Chef de l'Etat et du Premier Ministre, procédé au dépôt de gerbes de fleurs en la mémoire des victimes avant de rassurer la jeunesse présente sur les lieux que le Gouvernement de la Transition « tiendra toute sa place dans le respect de la mémoire de nos martyrs en faisant que tous les jours son action contribue à matérialiser leurs idéaux ».

S'adressant aux marcheurs de l'ADVR, le Colonel Assa Badiallo a salué la constance de leur démarche depuis 34 ans accompagnés qu'ils sont



par la jeunesse et les a rassurés « que les victimes de la répression des événements de janvier à mars 1991 méritent le respect et la reconnaissance de la Nation et demeurent dans le cœur et dans l'esprit du peuple malien ».

Pour le ministre Assa Badiallo TOURÉ, le Mali a entamé un grand chantier de refondation pour relever les défis liés à la mauvaise gouvernance, ceci ne peut réussir sans une compréhension solidaire de la grande majorité des maliens dont il a saisi l'opportunité de saluer sa résilience. Après son intervention, le Ministre a procédé au traditionnel tour symbolique des tombes des victimes et a salué l'assistance avant de mettre fin à la cérémonie.

Réseau de Communication du MSDS.



Opération spéciale des Forces de Sécurité au marché à bétail de Niamana : 90 individus interpellés dans la lutte contre la criminalité

Dans la nuit du 21 mars 2025, les Forces de Sécurité ont mené une opération d'envergure au marché à bétail de Niamana et ses environs, sous la supervision de la Direction Régionale de la Police Nationale du District de Bamako. Cette descente avait pour objectif de lutter contre la criminalité et la délinquance en endiguant la grande délinquance et en instaurant un climat de paix et de sécurité.

Au cours de cette intervention, 90 individus ont été interpellés, parmi lesquels se trouvaient 79 hommes et 11 femmes. Les forces de l'ordre ont saisi divers objets, dont 11 engins à deux roues, deux machettes, deux couteaux, un marteau et une portion de tramadol. Ces saisies démontrent la détermination des autorités à neutraliser les moyens utilisés par les délinquants pour commettre des méfaits.

Cette opération s'inscrit dans une série de mesures de sécurisation

mises en place pour lutter efficacement contre la délinquance sous toutes ses formes. Les Forces de Sécurité ont réaffirmé leur engagement à garantir la quiétude des populations en poursuivant ces descentes ciblées dans les zones sensibles. L'objectif est de maintenir un environnement sécurisé et de dissuader toute activité criminelle ou délictueuse. Le Directeur Régional de la Police Nationale du District de Bamako a salué le professionnalisme et la coordination des équipes sur le terrain, tout en soulignant que de telles opérations seront régulièrement menées pour préserver l'ordre public et protéger les citoyens. "La sécurité des populations reste notre priorité absolue. Nous continuerons à agir avec fermeté pour éradiquer la criminalité et assurer la tranquillité de tous", a-t-il déclaré.

Les autorités sécuritaires prévoient de renforcer les patrouilles et les opérations ciblées dans les semaines à venir, en collaboration avec les communautés locales. Cette approche vise à instaurer un climat de confiance et à encourager les citoyens à signaler tout comportement suspect, dans le but de préserver la sécurité et la paix dans la région de Bamako.

Mohamed N'Diaye



COMMUNIQUÉ INPS



“

La direction générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les retraités maliens bénéficiant d'une pension inférieure ou égale à cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA) de l'arrêt définitif des paiements des pensions à la caisse le 31 mars 2025.

Afin d'éviter d'éventuelles perturbations dans le paiement des pensions, les pensionnés concernés sont priés de fournir au plus tard le 04 avril 2025 dans leurs lieux de paiement habituels :

- **un relevé d'identité bancaire (RIB) pour ceux qui souhaiteraient être payés à la banque,**
- **ou une fiche d'identification délivrée par un opérateur mobile pour ceux qui souhaiteraient être payés par mobile paiement.**

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

”

**Bamako, le 19 mars 2025
La Direction Générale**

Agir pour
un sourire

16^{ème} Edition



Appel aux dons volontaires

Les volontaires en aide aux démunis,
lancent la 16^{ème} édition de l'opération
"Agir pour un sourire"

200 familles comptent sur
votre parrainage.

1 panier =
Argent + Nature
25 000 F Cfa 25 kg de riz
10 kg de sucre
5L d'huile
1 paquet de thé

Rejoignez-nous en devenant volontaire

Orange Money : +223 76 17 72 62 / 76 01 18 69 / 74 74 27 61

Département de l'Éducation Nationale : Les signaux sont au rouge



La gestion cacophonique et approximative du ministère de l'Éducation nationale a atteint son paroxysme. La léthargie laisse place à des décisions incongrues. Incapable d'apporter des réponses pertinentes aux maux qui minent notre système éducatif, le ministre de l'Éducation Nationale, Dr Amadou Sy Savané, s'est tiré une balle au pied en faisant des nominations jugées inopportunes par

les esprits éclairés. Après 2 ans à la tête du département de l'Éducation Nationale, Dr Amadou Sy Savané a prouvé au public malien qu'il n'a aucune maîtrise du système éducatif malien. Et pourtant, il est censé lui donner une orientation en parfaite harmonie avec les conclusions des états généraux sur l'éducation. Faudrait-il le rappeler, l'actuel locataire de ce ministère très sensible et stratégique a

fait toute sa carrière au Gabon en tant qu'enseignant. C'est au crépuscule de sa vie qu'il est revenu au Mali avec très peu d'énergie. L'ironie du sort a fait qu'après le remaniement ministériel du 7 juillet 2023, il a hérité du département de l'Éducation nationale pour continuer les œuvres gigantesques et salvatrices de son successeur Mme Sidibé Dédéou Ousmane qui avait organisé en 2 ans des examens



propres sans fuite de sujets, ni faux sujets encore moins de fraude à la surprise générale de tous et de chacun. Les sillons étaient alors tracés pour que l'école malienne retrouve toutes ses lettres de noblesse. Mais hélas ! La nomination de ce septuagénaire, Dr Amadou Sy Savané a été un échec patent qu'il convient d'en parler avant la dégénérescence de l'école malienne. Les faits sont têtus. Dans une époque récente de l'histoire du système éducatif, les Maliens étaient familiers à la fuite des sujets mais pas à une fuite des résultats des examens surtout le plus sérieux qu'est le baccalauréat qui ouvre les portes à l'enseignement supérieur. Le fiasco de la fuite des résultats du baccalauréat session de juin 2024 a été une épine dans le pied du ministre qu'il n'arrive pas à s'en défaire. Au moment des faits plusieurs voix concordantes se sont levées pour demander purement et simplement le départ de Dr Amadou Sy Savané. Au lieu de faire son mea culpa, il tente de noyer le poisson en limogeant le directeur du centre national des examens et concours de l'éducation, Mahamadou Keita qui n'était nullement impliqué dans cette fourberie. Une source bien introduite soutient que c'est un membre du cabinet du

ministère de l'Éducation Nationale qui est à la base de cette affaire qui décrédibilise notre système éducatif. Le report sine die de la rentrée scolaire 2024-2025 et les brouilles avec la synergie des syndicats des enseignants corroborent que le département est géré à pilotage à vue sans aucune perspective pour une éducation équitable et de qualité.

Au lieu de chercher à trouver des solutions pérennes à tous les écueils, Dr Savané tâtonne au point de trébucher en faisant des nominations controversées qui feront date. La communauté éducative a été stupéfaite par l'arrêté N° 2025-0827/ MEN-SG du 19 mars 2025 portant nomination de Directeurs d'académies d'enseignement et l'arrêté N° 2025-0826/ MEN-SG du 19 mars 2025 portant nomination des Directeurs des centres d'animation pédagogique. Le hic est qu'il a remplacé 17 Directeurs d'académies d'enseignement sur 26 et 67 Directeurs des centres d'animation sur 126. Cette vague de nomination est considérée par la communauté éducative comme un tourbillon. Certes, toute fonction a un début et une fin. Mais relever des Directeurs des académies d'enseignement et des Directeurs des centres

d'animation pédagogique qui sont en pleine préparation des examens de fin d'année relève de l'amateurisme et de l'incurie. Rien ne saurait justifier le départ de certains responsables des académies d'enseignement qui ont posé les jalons d'une gestion efficace et efficiente de leurs structures. Ces départs s'apparentent à un acharnement contre des cadres valables que lui-même avait félicités, il y a quelques jours. Quelle incongruence ! En dépit de tout, les valeureux cadres qui ont servi l'État sans ladrerie ne doivent aucunement être remerciés par le premier responsable qui s'attend à des résultats tangibles.

Au regard de tout ce qui précède, il est impérieux que le chef de l'État, le général d'armée, Assimi Goita insuffle une nouvelle dynamique à la gestion du département de l'Éducation Nationale qui est dans une somnolence totale. L'école est la colonne vertébrale de tout développement qu'il faudra préserver comme la prunelle de nos yeux.

Affaire à suivre

Olika

Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré: Votre nom est au fronton de l'académie d'enseignement de Bamako.



Servir sa patrie avec détermination et abnégation sans pour autant attendre quelque chose en retour, tel était l'objectif inébranlable de celle qui a profondément changé le visage de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite. Il s'agit bien évidemment de Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, la force flegmatique. Imprégnée de cette philosophie novatrice appréciée de tous, elle a porté haut le flambeau de l'éducation au niveau de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite au point que certains ex-

clamaient que cette brave dame avait plusieurs cordes à son arc. En deux ans et un mois, l'académie d'enseignement de Bamako rive droite est devenue un cadre paradisiaque de travail. La nouvelle de votre départ soudain à la tête de la plus grande académie d'enseignement du Mali est un séisme et laisse place à des approximations. Au moment où vos collègues étaient effarés par la nouvelle, vous avez gardé votre calme olympien et votre sourire subtil comme pour dire que chaque mission a une fin mais que vous êtes fier d'avoir

servi l'État avec honnêteté et acuité. Les témoignages qui ont envahi les réseaux corroborent que Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré n'a nullement démerité. Sans détour, les sillons sont tracés et vos actions salvatrices plaideront en votre faveur pour un avenir radieux dans la haute sphère de l'administration publique. Le mythe du fond des âges de ce cliché qui associe toute féminité à une harpie hystérique est levé grâce au jalon que vous avez posé commodément. Ce ne sont pas les agents de l'académie d'enseignement de Ba-

mako rive qui diront le contraire. Sans aucune amphibologie, ils affirment que vous êtes un leader au vrai sens du terme. La vie est un combat, semble comprendre Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré. Très enthousiaste et réfléchie, elle a débuté sa carrière comme professeur de lettres au lycée Dioba Diarra de Koulikoro. Connue pour son engagement et sa perspicacité, elle est nommée Directrice du centre d'apprentissage féminin de Nara. En 10 ans, elle a imprimé une nouvelle dynamique au fonctionnement de cette structure qui ouvre de nos jours un éventail de services aux usagers. Parallèlement à son statut de Directrice du CAFé, elle donnait des cours de français à l'institut de formation des maîtres de Nara qui était en crise de professeurs dans cette discipline. Quel acte d'engagement ! Un acte de patriotisme qui a été salué à sa juste valeur par la communauté éducative. Subséquemment, les réalisations très plausibles au sein du CAFé ont plaidé en sa faveur. Elle bénéficie de la confiance des autorités éducatives en la nommant Directrice du centre d'animation péda-

gogique de Baguinéda. Là débute pour elle une nouvelle page. Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré a marqué les esprits par sa gestion d'une autre carrure. Réputée femme dynamique et clairvoyante, elle a su mobiliser tous les acteurs et partenaires pour que ce centre d'animation pédagogique qui jadis avait une renommée controversée soit une référence grâce aux actions salvatrices qu'elle a posées volontiers pour le bonheur des élèves. De février 2023 à nos jours, elle a porté l'académie d'enseignement de Bamako rive droite au pinnacle avant d'être remplacée par un arrêté signé le 19 mars 2025 et rendu public le 20 mars. Femme travailleuse, rigoureuse, disciplinée, affable, elle a su inoculer un nouveau vaccin à l'académie d'enseignement de Bamako rive. Il est très rare d'avoir un responsable comme celle qui préside aux destinées de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite qui se soucie des conditions de travail de ses collaborateurs. De son propre chef, elle a repris la peinture des infrastructures qui n'avaient reçu aucune couche depuis plus de

20 ans. Persuadée qu'avant de demander des résultats aux agents, il faut les mettre dans les conditions optimales de travail. Elle a meublé presque tous les bureaux avant de faire une installation solaire pour permettre aux agents de travailler à temps plein. Cerise sur le gâteau, la Directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite a rénové et équipé la salle informatique et la salle de réunion avec des équipements de dernière génération. Ses réalisations tangibles ont fait que cette structure est incontestablement le fleuron de l'administration publique. Gérer avec dextérité n'est pas donné à tout le monde. En dépit de tous les stéréotypes, elle est en train de le faire avec une main de fer dans un gant de velours. Très discrète mais à cheval entre les textes régissant notre système éducatif, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré est devenue une école dans la gestion de structure publique qu'il faudra inéluctablement enseigner dans les écoles.

Ibrahim Sanogo





OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Sekou Niame Bathily, porte-parole du RPM, charte des partis politiques : “Le RPM propose le maintien des conditions et formes prévues à l’article 48”



Le porte-parole du Rassemblement pour le Mali (RPM), explique que son parti propose le maintien des conditions et formes prévues à l’article 48 de la Charte des partis politiques. Selon lui, la possibilité de créer un parti politique est un droit constitutionnel en République du Mali. “C’est pourquoi, nous devons nous efforcer d’abandonner l’idée d’une réduction mécanique du nombre des partis politiques, par dissolution ou suspension”, dira-t-il.

Le Mali est dans la dynamique d’élaborer une nouvelle Charte des partis politiques. Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du Soutien

au processus électoral a écrit officiellement et individuellement aux partis politiques leur demandant de lui transmettre leur proposition. D’après Sékou Niamé Bathily, le RPM a transmis un document au ministre délégué contenant huit grandes lignes. “Mais pour les propositions, nous avons souhaité attendre l’étape du CNT pour verser nos propositions dans le projet de loi lors des écoutes. Nous espérons que la procédure législative sera respectée”, a-t-il précisé.

Observations

Le porte-parole du parti du Tisserand a estimé que le besoin d’améliorer le cadre politique et

juridique des élections au Mali a toujours été au centre des préoccupations de la classe politique malienne. Au RPM, dira-t-il, les préoccupations se rapportent à certaines dispositions contenues dans divers textes de lois du pays. Il s’agit, entre autres, de la Constitution du 25 février 1992 en vigueur, la loi n° 2022-019 du 24 juin 2022 portant loi électorale, la loi 2015-007 du 4 mars 2015 portant statut de l’opposition politique et la loi 05-047/P-RM du 18 juillet 2005 portant charte des partis politiques.

Les textes, ci-dessus cités, ont fait l’objet de débats plusieurs fois, tant au plan national, qu’au plan partisan. Pour M. Bathily, il est donc évident que la relecture de la Charte des partis politiques fait unanimité au sein de la classe politique.

Néanmoins, ajoutera-t-il, toute relecture de la Charte doit sauvegarder et consolider les droits et libertés démocratiques, chèrement acquis, consacrés dans la Constitution du 25 février 1992 et la Déclaration universelle des droits des peuples et du citoyen que notre pays a ratifiée. “C’est pourquoi nous avons répondu au ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des réformes politiques et du soutien au processus électoral suite à sa lettre demandant de lui transmettre nos propositions. Ce qui fut fait le 11 mars dernier”.

Contribution d’ordre général

M. Bathily a affirmé que le RPM a transmis les grandes lignes de sa contribution au ministre délégué auprès du PM le mardi 11 mars 2025. Elles sont au nombre de huit (8).

Il s’agit en première ligne de la mise en place d’un mécanisme d’arbitrage auprès du MATD, pour le règlement des contentieux internes



des partis politiques au moyen de la Charte, avant toute procédure judiciaire.

En second lieu, La charte des partis politiques est une loi de la République. Elle est spécifique aux partis politiques. Elle doit contenir les premières dispositions opposables pour le règlement de toutes les questions qui concernent la vie et le fonctionnement des partis politiques.

En troisième lieu, le financement public accordé aux partis politiques doit constituer un levier important pour promouvoir la bonne gouvernance des partis politiques et pour soutenir les efforts que les partis doivent consentir obligatoirement dans l'exécution de leurs obligations constitutionnelles : formation continue des militants, sensibilisation de l'opinion, éducation, etc.

Les critères de répartition de ce financement doivent être révisés en conséquence. Aussi, dans ce contexte nouveau, il sied de remplacer le terme "financement public" par "subvention de l'Etat accordée aux partis politiques".

En quatrième point, la création des grands ensembles politiques est une nécessité dans toute démocratie représentative forte et vivante. Dans cette perspective, les critères

d'éligibilité au financement public et d'accès aux médias d'Etat pourraient encourager les partis politiques à promouvoir des alliances politiques et/ou électorales durables sur la base de leurs projets de société et de leurs programmes économiques.

Elle pourrait intervenir par le biais des critères de catégorisation et d'encadrement des partis politiques au regard de leurs dimensions territoriales (partis d'envergure nationale, régionale ou locale).

Cinquième point, dans les démocraties représentatives, le jeu politique s'établit toujours entre une majorité et une opposition, issues des urnes. Cela exige une définition claire des concepts de majorité et d'opposition politique.

En sixième ligne, la possibilité de créer un parti politique est un droit constitutionnel en République du Mali. D'où l'idée d'abandonner une réduction mécanique du nombre des partis politiques, par dissolution ou suspension.

Le RPM propose le maintien des conditions et formes prévues à l'article 48 de la Charte des partis politiques. Septième lieu, une position politique d'un parti ne se décrète pas, elle se constate aux résultats des urnes. Ainsi donc, la constitution du groupe politique et/ou par-

lementaire majoritaire ou d'opposition se fonde sur des résultats électoraux.

Il en est de même du chef de file de la majorité ou celui de l'opposition. Les deux acteurs de la démocratie doivent bénéficier d'un statut juridique qui encadre leur organisation, leur fonctionnement et les avantages de l'Etat en fonction de leur statut.

Et le huitième, le nomadisme politique doit être banni de notre pratique politique par la déchéance des titres, postes et responsabilités.

Pour conclure, Sékou Niamé Bathily dira que nous sommes en retard par rapport à la relecture de ce texte qui a 20 ans cette année. Cette relecture a été recommandée par toutes les assises organisées au Mali, du DNI au Dim en passant par les ANR. C'est dire que cela fait l'unanimité au sein de la classe. "Les autorités de la transition pouvaient le faire avant aujourd'hui mais elles ont traîné les pieds, pour quelles raisons, je ne saurais le dire", a-t-il conclu.

Ibrahima Ndiaye
Source : Mali Tribune

Démocratie malienne : Les péchés originels d'une classe politique en disgrâce

Le Mali, un pays riche en histoire et en culture, traverse depuis quelques années une période de turbulences politiques. La classe politique, au cœur de cette instabilité, est souvent pointée du doigt comme étant l'une des causes majeures de cette impasse dont le pays souffre. Le pays a connu cinq (5) coups d'État, dont deux sur les cinq, entretenus et suscités par la classe politique: le coup d'État contre Amadou Toumani Touré en 2012 et celui contre Ibrahim Boubacar Keïta en 2020.

La classe politique semble avoir contribué à affaiblir les institutions démocratiques, no-

tamment en marginalisant les dirigeants élus, au lieu de favoriser leur épanouissement et leur stabilité.

L'implication des politiques dans les coups d'État

Le premier coup d'État qui a ébranlé le Mali a eu lieu en 2012, lorsqu'Amadou Toumani Touré (ATT), président élu, a été renversé par des militaires. Bien que l'insurrection ait été en grande partie le fruit du mécontentement populaire face à la gestion de la guerre au nord du pays, il est évident que la classe politique malienne n'a pas su anticiper ni gérer la situa-

tion. Les manifestations de l'opposition, au lieu de chercher une solution politique et diplomatique, ont exacerbé les tensions et ont indirectement facilité l'ascension des militaires.

Le second coup d'État, en août 2020, a eu lieu après un climat de mécontentement généralisé vis-à-vis de la gestion du pays par le président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) suite à deux élections contestées: la présidentielle de 2018 et les législatives de 2020, qui ont été l'eau de trop dans le vase. Là encore, la classe politique a joué un rôle crucial en alimentant la colère populaire, notamment à travers le M5-RFP (Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques), qui a largement contribué à la mobilisation contre le pouvoir en place. Cependant, cette mobilisation, au lieu de se concentrer sur une transition pacifique et démocratique, a abouti à l'ascension des militaires au pouvoir. Ce deuxième coup d'État a porté un coup sévère à la réputation de la classe politique, tant au niveau national qu'international.

L'affaiblissement des dirigeants par les manigances politiques





L'une des principales caractéristiques de la classe politique malienne est son incapacité à établir des alliances durables et constructives. Les alliances contre-nature sont monnaie courante, où des partis et leaders politiques, opposés sur le fond, s'allient par opportunisme. Ces alliances fragiles ont souvent conduit à une absence de vision claire et d'une gouvernance cohérente. Ce qui a créé un climat politique instable.

Pire, certains postes et responsabilités au sein de l'administration ont été acceptés par des leaders politiques alors qu'ils auraient dû être refusés. Ces compromis ont non seulement sapé la crédibilité des dirigeants, mais ont également contribué à l'affaiblissement des institutions. L'acceptation de tels arrangements, souvent dictés par des considérations personnelles ou partisans, a plongé la classe politique dans une spirale de méfiance, tant au sein de la population que chez les partenaires internationaux du Mali.

Une classe politique "corrompue et incompétente"

Les mensonges et les promesses non tenues ont profondément érodé la confiance du peuple malien dans ses représentants politiques. Chaque gouvernement, bien qu'élu démocratiquement, a dû faire face à des accusations de corruption, de mauvaise gestion, et de détournement de fonds publics. Ces scandales ont nourri une image négative de la classe politique malienne, qui semble plus préoccupée par ses intérêts personnels que par le bien-être de la nation.

Les partis politiques, plutôt que de jouer un rôle stabilisateur, sont devenus des instruments de pouvoir au service de leurs leaders, sans réel souci de la cohésion nationale. En conséquence, la classe politique malienne est perçue comme déconnectée des préoccupations réelles de la population, ce qui alimente la frustration et la colère populaire.

Le M5-RFP, un mouvement au cœur du paradoxe

Le M5-RFP, qui a été l'une des forces principales du dernier coup d'État, se trouve aujourd'hui dans une position inconfortable. Bien qu'il ait joué un rôle central dans la chute du président IBK, ses membres rasent désormais les murs : certains sont emprisonnés, d'autres ont perdu leurs postes et leur influence. Dans une tournure ironique, beaucoup de ces lea-

ders regrettent leurs actions et la manière dont elles ont été menées. Cependant, malgré ces regrets, il est difficile de voir un véritable changement de mentalité dans la classe politique malienne, qui semble n'avoir aucune honte face aux conséquences de ses actes.

La quête d'une rédemption

Il est indéniable que la classe politique malienne a grandement contribué à la mauvaise presse dont souffre le pays. Les coups d'État, les alliances douteuses, les trahisons et l'absence de vision cohérente ont terni l'image de la classe politique malienne sur la scène internationale. Cependant, pour espérer redresser la situation, il faudra une remise en question profonde de cette classe politique. Une réforme du système, plus de responsabilité et de transparence, ainsi qu'un engagement réel pour la démocratie et la stabilité, seront essentiels pour regagner la confiance de la population malienne et de la communauté internationale.

Le Mali a besoin d'une classe politique capable de dépasser ses divisions internes et de se concentrer sur la reconstruction du pays plutôt que sur des luttes de pouvoir stériles. Les regrets exprimés par certains leaders du M5-RFP doivent être le point de départ d'un changement radical dans la façon dont la politique est conduite au Mali, pour que ce pays ne soit plus un terrain de manœuvres et de manipulations au détriment de son peuple.

Issa Kaba Sidibé

Source : La Différence



Son tè pan a den ka ngounouma : (La gazelle ne peut bondir et que son petit, le faon, rampe)

Vous avez passé 23 ans à la tête de l'État » lui dit le procureur général Mme Manassa Danioko. « Rectification lui répondit Moussa Traoré. J'ai fait 22 ans, 4 mois et 7 jours au pouvoir ». Nous étions au procès « Crimes de Sang », en novembre 1992. En ce temps-là, beaucoup de ceux qui vibronnent de haine aujourd'hui, l'insulte à la bouche et la bave à la commissure des lèvres ou qui sont au pouvoir comme on dit n'avaient pas encore perdu toutes leurs dents de lait. Nous sommes dans la semaine des Martyrs et je m'autorise quelques rappels pour bien fixer le cap et dire qui nous sommes. Peut-être que ceux qui pensent que le Mali n'a que 30 ans comprendront enfin que le Mali indépendant et souverain existe depuis le 22 septembre 1960. Je vais leur parler un peu de ce Mali qu'ils occultent sciemment parce qu'ils y ont partie liée, eux et/ou leurs commanditaires, ce Mali qui n'est pas à l'avantage de certains d'entre eux (ils pourraient dire « cachez-moi ce Mali que je ne saurais voir »). Et accessoirement, avec un peu de bonne volonté (je sais que ce serait trop leur demander), ils sauront qui sont les Maliens qui ont vécu les affres de la dictature, les Maliens dont le nom seul suffit à définir le mot martyr. Ils sauront qui sont ces Maliens, jeunes et vieux, enfants et adultes, hommes et femmes qui, dans leur irréfugable envie de libertés, ont combattu la soldatesque à mains nues, ont fait le 26 Mars, ont apporté la démocratie. Ils sauront qui sont ces Maliens qui se taisent estimant n'avoir fait que leur devoir de génération et dont certains n'arrivent pas à faire leur deuil de la perte d'êtres chers (on nous a dit ici, par dédain pensant faire du sarcasme, qu'il n'y a pas eu de morts, il n'y a eu que des fous qui ont été tués).

J'ai commencé par l'extrait de l'échange entre le procureur général Mme Manassa Danioko et le général Moussa parce que le procès « Crimes de Sang » fut l'épilogue d'une longue nuit sur laquelle régnait l'ancien président de



la République avec ses compagnons du Comité Militaire de Libération Nationale au nombre de 14 mais dont le nombre s'est réduit comme peau de chagrin suite aux luttes intestines sur fond de trahison et d'éliminations physiques. Delà où il est, que Dieu ait pitié de Moussa Traoré. Mais l'histoire retiendra qu'il est l'initiateur des manquements à la parole donnée, au serment prêté. Quand il a pris le pouvoir, il avait déclaré qu'il le rendrait au bout de 6 mois. Il a fait 22 ans, 4 mois et 7 jours. Je ne vais pas m'attarder sur ce règne de terreur ou dresser un nouveau réquisitoire mais je survolerai juste quelques faits à l'intention de ceux qui ne parlent que des 30 ans de la démocratie « où rien n'a été fait, où le Mali a été vendu, où la corruption a gangréné le pays »,

etc.

Je commence par l'armée. À la chute du régime de Moussa, GMT pour les intimes, les Maliens découvraient incrédules les conditions de vie des militaires, des conditions infra-humaines. A l'occasion des visites dans les casernes, on se frottait les yeux pour le croire. Mais ce sont les militaires qui l'expliquaient le mieux : « ils ont pris le pouvoir en notre nom mais ils ont été les seuls à en profiter, regardez vous-même nos conditions de vie ». Effectivement ça dépassait l'entendement. Les dortoirs étaient dans un état miteux et ressemblaient plus à des porcheries qu'à des lieux où on loge nos militaires, souvent ceux de l'élite. Mais comme c'est au nom de l'armée



que de nombreux crimes ont été commis, elle a solennellement demandé pardon lors de la Conférence nationale. C'est la démocratie qui a remis l'armée sur ses pieds et lui a donné ses lettres de noblesse. La réforme de l'armée a commencé sous l'impulsion du Président Alpha qui a donné carte blanche au ministre feu Boubacar Sada Sy pour mener les réformes. L'armée est montée en puissance bien avant aujourd'hui, bien que cela ne devienne un slogan aux relents politiques. ATT a fait ce qu'il devait et IBK a continué le chantier. Ceux qui ont renversé IBK investissent dans l'équipement et la formation militaire mais ils savent très bien l'investissement qui a été fait par IBK en termes de formation (Assimi dirigeait le Bataillon armée des forces spéciales spécialement créé et équipé pour lutter contre les terroristes ; Wagué était chef d'état-major adjoint de l'armée de l'air, il sait le nombre d'avions achetés et leur équipage formé, etc.). Mais quand on a la haine, ce n'est pas pour 24 heures. Ceux qui n'ont jamais eu l'onction populaire lors des différents scrutins avaient comme une sorte de revanche contre la démocratie. Se cachant derrière ceux qui ont pris le pouvoir, ils ont monté des légendes pour montrer que la Démocratie a détruit l'armée. Comme leur histoire qui consiste à faire croire aux Maliens et à d'autres que Alpha a déclaré qu'une armée forte constitue une menace pour

la démocratie d'où son acharnement à détruire l'armée malienne. Malgré mes incessantes interpellations, personne n'a pu me dire à quelle occasion Alpha a fait cette déclaration. J'espère sincèrement qu'après leur départ ou le retour à une vie constitutionnelle normale initialement annoncé pour 18 mois en août 2020, il ne se trouvera pas de militaires pour dire qu'ils « ont pris le pouvoir en notre nom mais nous n'en avons pas bénéficié ».

Je ne m'éloigne pas trop de l'armée dans la mesure où il y a une abondante littérature concernant le crime le plus grave : l'abandon voire la vente du Nord de notre pays. Comme le Mali n'a pas existé pour eux avant ces 30 dernières années, il faudrait bien doucher quelque peu leur ardeur à déblatérer des mensonges. Pour ceux qui savent lire, je les revoie aux Accords de Tamanrasset signés le 06 Janvier 1991. Pour avoir la paix et pour mieux se concentrer sur les manifestants exigeant la démocratie à Bamako, le régime de Moussa Traoré a accepté de démilitariser le Nord et de démanteler toutes casernes. Les Accords de Tamanrasset constituent les ancêtres de tous les autres accords et pacte signés souvent dans des conditions qui ne nous ont pas toujours été favorables. Aujourd'hui, la réoccupation des villes suite au départ de la Minusma constitue une fierté légitime. Je ne parlerai

pas de l'insécurité sur fond de terrorisme, parce qu'il y a du boulot qui reste et je salue personnellement dévouement de nos militaires qui se battent contre un ennemi qui a muté.

« Son tè pan a den ka ngounouma ». Parlant des enlèvements, avec ou sans cagoule, Moussa Mara se demandait quand est-ce que cette nuit noire allait prendre fin. C'est vrai que les Maliens en parlent de plus en plus fort parce qu'ils ont tendance à se banaliser. L'ancien premier ministre Choguel Kokalla Maiga se surprend à dénoncer aujourd'hui les arrestations extrajudiciaires et l'instrumentalisation de la Justice, comme si cela ne se faisait quand il était à la Primature. La liste des détenus est plus longue que mon bras. Pour un Oui ou pour un Non, on peut avoir maille à partir avec la Justice souvent pour des motifs qui laissent perplexes. Du temps de Moussa, c'était pire. La liste des opposants déportés dans le Nord (Kidal, Taoudénit, Ménaka, Andramboukane, Gao, etc.) est très longue. Les survivants qui ont pu revenir gardent encore dans leur chair les séquelles de la maltraitance dans ces bagnes mouroirs. Du temps de Moussa, la cagoule était petite, c'est carrément dans un sac qu'on enlève les gens. Il n'y avait aucune liberté. Comme les Maliens sont des génies, ils ont inventé les grins. Les cadres

se retrouvent entre eux pour jouer à la belote, boire du thé et surtout parler des problèmes de la nation. Or je remarque que le phénomène grins est de retour. L'ancien Premier ministre Modibo Sidibé, si je ne m'abuse, est le premier à avoir remis au goût du jour les grins plus dans un souci de proximité avec les populations dans la perspective des joutes électorales que de vouloir contourner des restrictions. Maintenant tout le monde en fait. Il y a le Grin, le petit Grin et le grand Grin. La manœuvre. Insiste à contourner la réduction des espaces d'expression libre. Que les autorités, les hautes comme les plus hautes, n'ont qu'à lâcher du lest. Les Maliens ont une grande capacité de résistance, de résilience même. Mais ils sont comme le roseau qui plie sans jamais rompre et qui peut faire très mal en se redressant. Moussa l'a appris à ses dépens lui qui a répondu à l'imam Balla Kalé à l'occasion des présentations de vœux que « foyi tè digui malienw na ».

« Son tè pan a den ka ngounouma ». Ils affir-

ment avec le front qui les caractérisent que c'est durant ces 30 ans que la corruption est née ou presque. Ne leur en déplaise, la corruption est née et a grandi sous le régime de Moussa Traoré. Elle avait tellement prospéré qu'il a été obligé de créer la Commission spéciale d'enquête sur les crimes de corruption et d'enrichissement illicite dont le siège était à Dar-salam, l'actuel siège de l'école supérieure de journalisme (ironie du sort). Je dois signaler que déjà en 1974, le CMLN prenait une ordonnance portant répression des atteintes aux biens publics. Je le dis souvent, peut-être de manière maladroite, on parle de corruption aujourd'hui parce que personne ne la nie, parce que les moyens de communications, les hommes de médias, la société civile, les juges, ont suffisamment de liberté et d'outils pour en parler et pour la réprimer. Mais il convient de rajouter que tous les instruments de lutte contre la corruption ont été mis en place par la démocratie. La démocratie a formé les juges, leur a donné les moyens d'assumer leur indépendance. La démocratie a fait des juges

les fonctionnaires les mieux payés de la fonction publique, des fonctionnaires qui ont des gardes corps, qui ont été formés à pouvoir utiliser les pistolets et possèdent chacun une arme de défense. La démocratie, à travers l'OCLEI, oblige certains fonctionnaires à déclarer leurs biens. Actuellement seuls 5 ministres ont déclaré les leurs dans un gouvernement qui en compte 29 et ça n'émeut personne.

Je ne terminerai pas sans parler de la situation des fonctionnaires. Ils faisant 3 mois ou 4 mois sans salaire. Les fonctionnaires de la catégorie A étaient payés à moins de 40.000 francs CFA. La démocratie a permis la revalorisation des salaires. Aujourd'hui même le SMIG dépasse les salaires de la catégorie A de l'époque. La démocratie a favorisé le libéralisme économique. Nous avons un secteur privé florissant et prospère. Je pourrais parler de l'école et du temps où les petits enfants portaient sur leur tête leur table banc. Je pourrais parler de la santé et du temps où il n'y avait qu'une seule clinique et un seul Cescom. Je pourrais parler de l'hôtellerie où il n'y avait que l'hôtel de l'Amitié et dans une moindre mesure le Grand Hôtel. Bien entendu, tous ces secteurs comportent des tares. Le système et les hommes ont travesti le serment. Mais au lieu de passer notre temps à lécher nos plaies, corrigeons les dysfonctionnements et avançons. Que chacun face sa part et passe le témoin, comme dans une course de relais. La démocratie a permis de limiter le nombre des mandats ainsi que leur temps. C'est pour cela que tous les 5 ans, on appelle les citoyens à juger le bilan, à reconduire l'équipe ou à la changer. Nous sommes donc là, nous qui avons souffert le martyr, nous qui avons fait Mars, qui avons œuvré à l'avènement de la démocratie. Je pense que ceux qui limitent l'existence du Mali aux dernières 30 ans, ont épuisé leur temps de parole.

C'est avec plaisir que je dépoussière un vieux proverbe russe : « on a voulu faire mieux mais finalement on a fait comme d'habitude ». Ceux qui ont la charge et la chance de diriger le pays devrait le méditer. Personnellement je crois en eux et je sais qu'ils feront tout pour que le pays émerge. Je ferai de mon mieux, dans le domaine que je maîtrise, pour les accompagner.

Tiégom Boubèye MAIGA





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Le "Yogoro" et le "Salawalé Walé": Redonner vie à ces pratiques culturelles en déclin

Au Mali, le Yogoro et le Salawalé Walé sont des pratiques ancestrales qui sévissent dans notre pays depuis des siècles. Ils occupent une place importante dans le patrimoine culturel du Mali. Ces pratiques, qui allient qui se fait pendant le ramadan musulman (10e jour du ramadan) se fait par des enfants : Yogoro pour les garçons et Salawalé walé pour les filles.

Ils constituent un chant et une danse particulière comme le nom l'indique.

Ils passent de porte en porte pour chanter et danser et en retour les familles donnent soit des pièces de monnaies ou des céréales.

Cette tradition est le reflet d'une richesse culturelle millénaire, mais aujourd'hui, elles semblent être mal transmises aux jeunes générations. Les défis sont multiples et concernent non seulement les techniques de danse et de chant, mais aussi l'esprit et les valeurs que ces formes d'art incarnent.

Le Yogoro et le Salawalé Walé sont bien plus que de simples expressions artistiques : ce

sont des symboles de la sagesse ancestrale, des moyens d'exprimer la joie, la solidarité et l'identité malienne. Cependant, force est de constater que ces traditions souffrent de la négligence des parents et de la société en général. Beaucoup d'enfants, aujourd'hui ne chantent ni ne dansent comme il se doit, en grande partie à cause de la mauvaise transmission de cette culture.

Des chansons mal entonnées, des pas de danse mal exécutés

Il est regrettable de constater que les enfants d'aujourd'hui peinent à exécuter correctement le "Yogoro" ou à chanter le "Salawalé Walé" de manière authentique. Une chanson mal chantée et des pas de danse mal exécutés ne sont que le reflet d'un déclin progressif. Cette situation est le résultat d'une transmission défaillante de génération en génération, notamment de la part des parents modernes. Parfois, faute de temps, d'intérêt ou de moyens, les adultes ont laissé ces coutumes se diluer dans le quotidien.

Le Yogoro, connu pour sa vivacité et son côté ludique, est censé incarner la joie collective. Cependant, la partie la plus mémorable du





chant, "Chaka Sara, ayé wari di", est souvent la seule qui reste ancrée dans l'esprit des enfants. Cela montre à quel point l'essence de ces traditions est perdue, et à quel point la culture moderne a influencé les jeunes générations, au détriment de la culture traditionnelle.

La transmission, une nécessité impérieuse

Il devient urgent de repenser la manière dont ces traditions sont transmises. Si rien n'est fait, ces patrimoines risquent de disparaître à jamais. Les parents doivent prendre conscience de l'importance de transmettre le savoir-faire ancestral à leurs enfants. Il ne suffit pas de se contenter de parler de ces pratiques ; il faut les enseigner de manière vivante, en les pratiquant ensemble, en expliquant leur signification, en les rendant pertinentes et attractives pour les plus jeunes.

Les écoles, les associations culturelles et même les médias ont un rôle clé à jouer dans

cette mission de transmission. Au-delà de l'enseignement académique, l'éducation à la culture malienne doit être une priorité.

Les enfants doivent être immergés dans ces traditions, non seulement par des performances artistiques, mais aussi par des moments d'échanges intergénérationnels où les anciens transmettent leur savoir, et où les jeunes peuvent poser des questions, expérimenter et se nourrir de cette culture.

Une culture en péril ? Pas encore !

Le futur du Yogoro et du Salawalé Walé dépend de notre volonté collective de préserver cette richesse. Il est essentiel de redonner à ces traditions toute la place qu'elles méritent dans nos vies. Les parents d'aujourd'hui ont une responsabilité cruciale : celle de ne pas laisser se perdre ces trésors culturels, mais au contraire, de les adapter à l'époque actuelle tout en respectant leur essence.

Les enfants doivent être éduqués dans un environnement où les valeurs culturelles sont célébrées et entretenues. Si nous faisons l'effort de structurer la transmission, si nous nous impliquons activement, il est possible de garder vivante cette culture unique. Le "Yogoro" et le "Salawalé Walé" peuvent encore retrouver leur éclat et continuer à incarner la joie, la créativité et la solidarité, à condition que nous leur redonnions la place qu'ils méritent.

En somme, il est plus que jamais nécessaire de réfléchir à des mécanismes de transmission efficaces, à travers nos moyens modernes (les réseaux sociaux, la télé etc). Il y va de la préservation de notre identité, de notre histoire, et de notre lien avec nos ancêtres. Le Yogoro et le Salawalé Walé ne doivent pas se laisser éteindre : leur flamme doit continuer à briller dans les générations futures.

Issa Kaba Sidibé
Source : La Différence

Tentative d'empoisonnement visant le président de la République centrafricaine : Deux frères de l'ancien PM Henri Marie Dondara soupçonnés



Une tentative d'empoisonnement visant le président Faustin-Archange Touadéra a récemment été déjouée en République centrafricaine, secouant le pays déjà en proie à une instabilité politique persistante. Les autorités centrafricaines ont annoncé l'interpellation de deux frères liés à l'ancien Premier ministre Henri Marie Dondara, soupçonnés d'avoir fomenté un complot visant à déstabiliser le gouvernement en tentant d'empoisonner le chef de l'État.

Cet incident survient dans un contexte politique tendu marqué par des rivalités internes exacerbées par une instabilité chronique en Centrafrique. Depuis son élection en 2016, le

président Touadéra a dû faire face à plusieurs tentatives de déstabilisation, émanant notamment de groupes rebelles et d'opposants politiques.

Les autorités ont rapidement ouvert une enquête pour élucider les motivations derrière cette tentative d'empoisonnement, qui semble être liée à des luttes de pouvoir internes. Cette nouvelle menace risque d'aggraver la situation sécuritaire déjà précaire du pays, fragilisée par des années de conflits et de crise économique.

La complexité de la situation politique en Centrafrique est renforcée par cet incident, alimentant la méfiance entre le pouvoir en place

et l'opposition. La communauté internationale suit de près ces développements, soulignant l'impérieuse nécessité d'un dialogue politique inclusif pour garantir la stabilité et la reconstruction du pays.

Dans ce contexte d'incertitude et de tensions, la République centrafricaine reste un pays en quête de paix et de stabilité, confronté à des défis multiples qui appellent à une réponse politique concertée et à une mobilisation tant nationale qu'internationale pour prévenir de nouvelles crises et favoriser un avenir meilleur pour ses citoyens.

Arouna Sidibé

Les discriminations au travail en augmentation en France : Un constat alarmant

En 2024, les données de la Défenseure des droits révèlent une réalité préoccupante : la moitié des réclamations adressées à cette institution sont liées à des discriminations basées sur les origines sur le lieu de travail. Ce constat alarmant met en lumière une tendance croissante dans la société française : les actes racistes se multiplient, et le domaine professionnel n'est pas épargné.

Le vendredi 21 mars, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Défenseure des droits, Claire Hédon, publie un rapport accablant mettant en évidence que

les discriminations liées à l'origine, la religion et la nationalité se produisent principalement dans le cadre professionnel. Ces révélations soulignent un problème profondément enraciné dans la société française.

Le témoignage de Farid, technicien de maintenance dans l'hôtellerie, illustre de manière poignante la réalité de ces discriminations. Confronté au racisme pour la première fois sur son lieu de travail en 2017, il relate une série d'événements où sa directrice a proféré des propos racistes à son encontre, le poussant à quitter son emploi. Malheureusement, son cas n'est pas isolé, comme en témoignent les sta-

tistiques alarmantes indiquant que 17% de la population active en France a été victime de discriminations sur son lieu de travail en raison de son origine, de sa nationalité ou de sa religion.

Pourtant, la plupart des victimes ne signalent pas ces actes discriminatoires, en partie en raison de la banalisation de la parole raciste dans la société. Gérard Ré, de la CGT, explique que cette banalisation amène les individus à minimiser ou à taire les discriminations subies, renforçant ainsi un cercle vicieux de silence et de souffrance.

Face à ce constat alarmant, il est urgent de mettre en place des mesures concrètes et efficaces pour lutter contre les discriminations au sein des entreprises françaises. Sensibilisation, formation et sanctions à l'encontre des auteurs de discriminations doivent être instaurées pour garantir un environnement de travail respectueux et inclusif pour tous les travailleurs, quelles que soient leurs origines, leur religion ou leur nationalité.

Arouna Sidibé





Coupe du monde 2026 : Le Ghana brille lors des éliminatoires

Le Ghana a brillé lors de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 en remportant une victoire éclatante 5-0 contre le Tchad à Accra. Mis sous pression par les performances du Mali et de Madagascar, les Black Stars ont montré leur supériorité sur le terrain.

Le premier but a été marqué en moins de deux minutes par Antoine Semenyo, suivi d'un doublé de la tête d'Iñaki Williams et d'un but sur penalty de Jordan Ayew en première mi-temps. En seconde période, Mohammed Salisu et l'ailier de l'Olympique Lyonnais ont ajouté deux autres buts à la marque, portant le score final à 5-0 en faveur du Ghana.

Cette victoire permet à l'équipe ghanéenne de reprendre deux points d'avance sur Madagascar en tête du groupe I. Les Comores et le Mali se retrouvent respectivement à trois et quatre points derrière. La qualification pour la Coupe du monde s'annonce serrée dans ce groupe, tandis que les Tchadiens sont pratiquement éliminés avec 0 point.

Le prochain match entre Madagascar et le Ghana au Maroc pourrait être décisif, tandis que les Sao affronteront les Comores dans un autre match crucial. L'équipe ghanéenne, dirigée par Otto Addo, semble prête à se battre jusqu'au bout pour décrocher sa qualification pour la Coupe du monde 2026.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre entourage proche s'impose davantage que d'ordinaire. Laissez lui la part du lion en souplesse, il serait vain de provoquer des rapports de force. Ne cherchez pas à maîtriser la situation à tout prix.

Vous avez l'occasion de résoudre un gros souci, vos efforts sont payants et vous êtes aidé par vos aînés ou vos supérieurs. C'est une excellente occasion de consolider votre situation ou de renouer avec des « anciens » parfois bien utiles...



Taureau (20 avril - 19 mai)

C'est le moment d'envisager un gros changement. Votre vision est saine, plongez-y. Un manque se fait sentir et provoque une fatigue passagère. Une pause détente serait la bienvenue, fuyez la sédentarité.

Aujourd'hui, vous pouvez compter sur votre aplomb et votre sociabilité pour marquer des points. En effet, vous disposez d'une belle confiance en vous pour vous affirmer, exprimer vos idées, charmer vos interlocuteurs et faire grimper votre cote de popularité.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si vous devez vous activer aujourd'hui, vous aurez du mal à rester concentré, les dialogues seront dominants. Vos impulsions vous empêchent de doser vos efforts et cela vous épuise. Un jour de congé arriverait à point nommé.

Grâce à un regain d'optimisme, vous décidez vous-même de votre temps et vous vous laissez guider par vos envies profondes. La journée est donc idéale pour apprécier le moment présent et faire des choses qui vous tiennent à cœur.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous allez pouvoir prouver vos talents de médiateur à l'occasion d'un conflit dans votre entourage. La forme est présente, vous êtes presque électrique, parce que vous avez refoulé certains besoins, accordez-vous du temps pour votre vie privée.

Un peu de modération sinon votre magnifique énergie se transformera en précipitation et en surexcitation difficiles à gérer pour vous et un peu pénibles pour les autres. Mais gardez-vous surtout en famille d'imposer vos vues et vous lancer dans de vaines polémiques.



Lion (22 juillet - 23 août)

Cette journée sera extrêmement bénéfique pour resserrer vos liens amicaux. C'est le moment d'organiser une soirée entre amis ! Un manque de repos se fait sentir, vous êtes plus vulnérable par rapport à votre entourage, il vous manque du temps de sommeil.

On vous prend enfin au sérieux et ça vous va bien. Admettez que vous y gagnez à vous affirmer davantage. Vos concepts sont constructifs sur le long terme, même si vous en doutez, creuser vos réflexions vous donnera la bonne inspiration.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les situations que vous vivez sont hautement agréables pour le moral. Profitez de la vie, sans vous poser des problèmes inutiles. Cette journée est très positive si vous devez fournir des efforts musculaires intenses.

Aujourd'hui, vous mettez votre impatience de côté et acceptez la réalité telle qu'elle est. Ainsi, vous ralentissez votre rythme, mettez un frein à vos exigences et vous ne vous placez pas de barrières infranchissables.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

En famille, vous pouvez craindre des dissensions avec vos proches (surtout avec le partenaire). Le foyer pose problème et une situation frustrante doit être abordée le plus franchement possible si vous souhaitez réellement que l'atmosphère se détende.

Ne vous laissez pas décourager par l'ampleur de vos projets, planifiez sur la durée sans influences extérieures. Dans un jour ou deux, les portes vont s'ouvrir et les événements vont s'accélérer, patience !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vos idées prennent tournure. Il y a de la reconnaissance en perspective et des satisfactions d'amour-propre ! C'est le moment idéal pour vous lancer dans de nouvelles initiatives et partager votre enthousiasme avec ceux qui vous entourent.

Le rythme de votre activité s'accroît aujourd'hui, vous accumulez les détails à gérer, sans manquer d'efficacité et de précision. Les efforts que vous ferez aujourd'hui seront très constructifs à long terme, foncez sans hésiter inutilement.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous recherchez davantage la sécurité au travers de vos relations et de vos dialogues. C'est le moment d'envisager une conversation constructive avec l'un de vos proches et d'y consacrer du temps tout particulièrement.

Votre attitude dans votre vie relationnelle et professionnelle est mise en lumière. En effet, en cette journée, c'est avec enthousiasme que vous allez endosser le rôle du médiateur, de l'arbitre, du conciliateur et faire régner une bonne ambiance. À vous de jouer !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous avez envie de construire des projets à long terme. Cette journée vous ouvre bien des portes et vous indique des pistes à développer. La période est favorable à l'édification et la communication passe bien avec les autres.

Prenez votre équilibre en main, refusez les contraintes abusives, les responsabilités supplémentaires et autorisez-vous à prendre d'abord soin de vous ! Charité bien ordonnée commence par soi-même. Voilà votre support de méditation pour la journée.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vos pensées gagnent en lucidité. C'est le moment de faire le point pour vous recentrer sur l'essentiel. Vous devrez lâcher vos idées fixes pour retrouver votre dynamisme et vous offrir du grand air. Vous aérer est indispensable.

Si vous avez besoin de décompresser, la journée est idéale pour vous changer les idées, vous aérer la tête, vous éloigner des contraintes du quotidien, vous dépenser et partager de bons moments avec vos proches. À vous d'opter pour ce qui vous fera le plus de bien !



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous vous montrerez plus profond que d'ordinaire aux yeux des autres, cela vous attire de la reconnaissance. Bouger et boire davantage seraient tout indiqués pour vous recharger en énergie, cela vous aiderait à vous vider la tête.

Aujourd'hui, c'est avec tact, patience, réalisme et compréhension que vous allez agir et communiquer pour améliorer vos relations et faire passer vos messages. Votre attitude va porter ces fruits. Vous serez content du résultat. Que demander de plus !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1177 Malikilé

1592 Malikilé

Intégration et suivi aux membres de l'élite de l'opposition... Réactions vives de l'opposition

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le Combat de Yahya Samaké

Defence de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

1592

1177 Malikilé

1593 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

1593

1177 Malikilé

1594 Malikilé

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires... Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

Justice Internationale

Al Hassane reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

1594

1177 Malikilé

1595 Malikilé

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

Mémoire de Bamba / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

1595

1177 Malikilé

1596 Malikilé

Call de cesse de force pour lutter contre la dégradation... Une Initiative de Boubou Bakou Sanon et de l'Association Espoir en Rouge

Mali

La rançon de la quête de souveraineté

1596

1177 Malikilé

1597 Malikilé

Fin de guerre interarmées de Séno... Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

Primaires

Pathétique Chaguel !

1597

1177 Malikilé

1598 Malikilé

Visite diplomatique de l'ambassadeur à Rio de Janeiro... Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

Situation sécuritaire au Mali

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

1598

1177 Malikilé

1599 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie... Le Président Assimi reçoit en audience Moustapha Khoukhou (SPASSI)

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

1599

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23